

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Nord-Pas-de-Calais-Picardie
et de gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Nord

Décision n° 32920 du 17 novembre 2017 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2017 du personnel sous-officier des groupements de gendarmerie départementale du Nord et du Pas-de-Calais

NOR : INTJ1724003S

Le commandant de la région de gendarmerie de Nord-Pas-de-Calais-Picardie et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu l'arrêté du 26 juillet 2016 fixant pour la gendarmerie nationale les conditions à remplir pour être proposable au grade supérieur dans la réserve opérationnelle ;

Vu la circulaire n° 219 du 14 avril 2017 relative à l'avancement des sous-officiers et militaires du rang de la réserve opérationnelle pour l'année 2017 ;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 30 octobre 2017,

Décide :

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2017 du personnel sous-officier de réserve de la région de gendarmerie de Nord-Pas-de-Calais-Picardie est arrêté ainsi qu'il suit :

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

Pour le grade de major de réserve, les adjudants-chefs de réserve :

Decrouille Florent	NIGEND : 116 898
Bouteillier Christophe	NIGEND : 258 688
Louchart Philippe	NIGEND : 114 366
Touzard Jean-Louis	NIGEND : 69 972

Pour le grade d'adjudant-chef de réserve, les adjudants de réserve :

Fay Didier	NIGEND : 259 242
Mroz Vincent	NIGEND : 259 927
Chiarello Christian	NIGEND : 96 927
Adamczewski David	NIGEND : 258 482
Maitte Dominique	NIGEND : 110 519
Bellart Didier	NIGEND : 94 283

Pour le grade d'adjudant de réserve, les maréchaux des logis-chefs de réserve :

Vankemmel Stéphane	NIGEND : 260 359
Vennat Xavier	NIGEND ; 161 925
Brunzel Gérard	NIGEND : 106 132
Lickel Pascal	NIGEND : 118 921
Descamps Thibault	NIGEND : 117 160
Chardron David	NIGEND : 258 812
Dallavalle Philippe	NIGEND ; 95 491
Tancrez Jean-Yves	NIGEND : 260 264
Demoustier Philippe	NIGEND : 259 050

Pour le grade de maréchal des logis-chef de réserve, les gendarmes de réserve :

Duguet Philippe	NIGEND : 118 123
Lawniczak Fabian	NIGEND : 161 038
Fabre Christophe	NIGEND : 259 228
Carlier Sébastien	NIGEND : 258 761
Kabiri Samir	NIGEND : 259 508
Leburgue Olivier	NIGEND : 259 615

*Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers du corps de soutien technique
et administratif de la gendarmerie nationale*

Pour le grade de major de réserve : néant.

Pour le grade d'adjudant-chef de réserve : néant.

Pour le grade d'adjudant de réserve : néant.

Pour le grade de maréchal des logis-chef de réserve : néant.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 17 novembre 2017.

*Le général de corps d'armée, commandant la région
de gendarmerie de Nord-Pas-de-Calais-Picardie
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,*
J. HÉBRARD